

me chrétiens. Cet enseignement est de la plus haute importance. C'est de vers les qu'il est appelé à rendre à l'individu, à la famille, à la société et à l'église. Il donne à l'individu, avec les éléments usuels de la science, la pleine possession de ses facultés. Il le rend capable de bien remplir tous ses devoirs et s'avancer, au sortir de l'école, dans la carrière qu'il s'est choisie. C'est l'école qui nourrit et fortifie les premières affections de famille, qui maintient et fait grandir les sentiments religieux ou pulsés au cœur de la mère, développe le patriotisme et fait circuler dans les muscles les principes d'ordre qui sont une forte garantie de prospérité et d'indépendance pour le pays. L'école primaire prépare aussi aux études plus élevées, car elle enseigne à apprendre, et les enfants manquant de cette préparation, on aura beau leur ouvrir les collèges et les universités, prodiguer au succès des encouragements et des récompenses, on bâtitra toujours en l'air.

" Noble mission donc celle de l'instituteur, puisqu'il forme l'homme tout entier, son corps et son âme avec toutes ses facultés physiques, intellectuelles et morales. L'instituteur est l'auxiliaire du prêtre, il exerce même une influence plus immédiate que le prêtre sur le cœur et le caractère de l'enfant, puisqu'il est tous les jours en contact avec eux, et que l'un et l'autre, chacun dans sa sphère d'action, concourent à l'amélioration morale et intellectuelle de la jeunesse. L'instituteur est le mandataire des parents qui doivent naturellement pourvoir à l'éducation de leurs enfants.

L'écrivain termine sa première lettre ainsi : " Comme le dit un grand publiciste français, " le seul moyen de gouverner un peuple libre, c'est de l'instruire". Le gouvernement représentatif est en danger quand le corps électoral ne comprend pas ses droits et ne sait pas remplir ses devoirs avec intelligence, car ce corps électoral étant à la merci du premier charlatan venu, peut être égaré, entraîné, perdu par un préjugé, par une question, par un scandale, par un discours, par une parole. Les actes des hommes politiques dont il est le maître; ignorant, il exécute les volontés de ces mêmes hommes dont il n'est que l'esclave." (A suivre).

## L'INSIGNE DES STÉNOGRAPHERS

Les journaux sténographiques de France agitent, depuis quelque temps, la question de la création et de l'adoption d'un insigne qui permettrait aux sténographes de se reconnaître entre eux, tout comme les franc-maçons ont un signe de suite que l'obligation de cette innovation nous paraît fort problématique. Mais, puisque le ballon est lancé, il faut bien regarder un peu où il ira s'échouer.

Divers genres d'insignes, tous plus ou moins acceptables, ont été suggérés. Même l'*Étyle Sténographique* a publié des gravures représentant différents modèles de futur signe. Ces idées-là ne seraient certainement pas acceptées au Canada et aucun sténographe canadien ne voudrait en décorer son plateau.

Si l'on veut absolument avoir un insigne, il faut que ce soit quelque chose de très délicat et de bien peu apparent.

Nous suggérons donc un simple bouton, de la grosseur d'un pois, par exemple, sur lequel serait gravé le monogramme *Sténographie*. Ce bouton pourrait être d'or rouge ou bleu (noté, serait préférable) et le monogramme lui-même en or. Ce minuscule signe de distinction serait posé, sur le revers de l'habit, à l'aide d'une petite vis, tout comme celle qui retient le cordon au chapeau de paille. De cette manière, l'insigne s'encadrerait et se relierait facilement et serait un ornement décent que tous nos sténographes se feraient un plaisir de porter.

Tous les sténographes, à quelque système qu'ils appartiennent, auraient le droit de porter cet insigne. Si l'on veut absolument faire une distinction, c'est-à-dire créer un insigne que seuls les duployens aient la permission de porter, eh bien, au lieu du monogramme indiqué plus haut, on graverait celui de Duploye. Mais cette distinction est trop subtile; il vaut mieux n'en pas avoir du tout.

Pour nous, c'est la même manière de voir et celle de tous les sténographes. À qui nous avons soumis la question. Tout insigne qui ne se rapprocherait pas sensiblement de celui que nous proposons, ne serait guère en faveur ici. Cependant, si nos confrères d'outre-mer découvrent quelque chose de plus parfait, nous nous empresserons d'en pres-

dre note et de l'adopter s'il y a lieu.

N. B. — Vous recevons, à l'instant, le numéro de novembre de la *Lumière*. Comme tous nos confrères le journal parle du futur insigne. M. Duploye envisage la question à peu près au même point de vue que nous. Il préconise lui aussi le bouton, mais il émet l'idée qu'il pourrait être de couleur différente. M. Duploye s'oppose également aux distinctions de couleur aux natures qu'elles soient. Du reste, le ton de son article indique assez qu'il n'a pas une foi bien robuste dans l'avenir de ce fameux insigne qui fait tant jaser la presse sténographique depuis quelque temps.

## PENSION AUX INSTITUTEURS

L'Allemagne vient d'adopter une excellente loi au sujet de l'éducation. À l'avenir, tous les instituteurs qui auront enseigné plus de dix ans recevront une pension du gouvernement le reste de leurs jours. Au bout de dix ans d'enseignement l'instituteur aura droit au quart de son salaire. Pour chaque année supplémentaire de service, sa pension sera augmentée d'un sixième de son salaire.

Au moins, on est pratique, là-bas. On est prêt à pardonner bien des méfaits — et on sait si l'Allemagne en a à son actif — à un peuple qui sait reconnaître ainsi les services inappréciables que rendent les instituteurs. Dans notre pays, il faut qu'un éducateur aie et peine pendant au moins vingt-cinq ans avant d'avoir droit à la moindre pension dont soit gratifiés les vétérans de l'école.

La conduite des Allemands mérite d'attirer l'attention de nos législateurs et doit leur donner à réfléchir.

## LA PROPRIÉTÉ

Le dernier numéro du *Journal de l'Instruction Publique* contient un article de Sauquières-Souligé sur la "propriété chez les enfants".

" La propriété, dit-il, est presque toujours recommandée aux enfants comme un objet de vanité; on les charge de parure et on exige qu'ils restent pour ainsi dire immobiles. On les gêne, on enlaine leur liberté et on leur fait attacher du prix à la toilette. Cependant, il convient d'accoutumer les enfants à être propres. Il faut leur dire que la propriété et l'ordre prolongent la durée de choses, qu'ils augmentent le superflu et font trouver moins triste le sort de ceux qui ne sont pas favorisés de la fortune. En habituant les enfants simplement à leur accoutume à fuir la vanité et à être modestes. C'est par ces moyens qu'on parvient à former l'enfance et lui donner de précieuses habitudes.

Voilà, en résumé, ce qu'a écrit M. Sauquières-Souligé. Ces conseils sont très pratiques et devraient être suivis partout dans la famille et dans l'école.

Dans la libre Amérique, on ne doute de rien. Nos entrepreneurs et audacieux voisins ont découvert le moyen de jeter tous les dictionnaires passés, présents et futurs par-dessus bord, du moins en ce qui concerne l'appellation des noms géographiques. Le *Board of Geographic Names* de Washington a pris sur lui la grave responsabilité de décider exclusivement toutes les questions relatives à l'appellation de ces noms.

Récemment, le *Board* a fait rapport sur une liste de 300 noms. Cette liste contient un nombre considérable de noms de lieux, dont l'appellation correcte est de la plus haute importance pour les résidents locaux, bien qu'elle en est moins pour le reste du monde. Les censures américaines ont surtout porté leur attention sur les innombrables noms d'une bar. On ne plus qu'on donne que désigne les divers endroits du Japon de la Chine et de Madagascar. Il est décliné également qu'à l'avenir la Corée s'écrirait avec un K au lieu d'un C. C'est sans doute une distraction sténographique, car la sténographie n'écrit que les sons. La grande rivière de Chine Yantse, doit s'écrire désormais Yantse. Et *Weld* est changé en *Bluesfield* et la capitale de Cuba sera désormais Havana au lieu de Havana.

Il pourrait se faire qu'il y aurait des protestations contre cette façon un peu cavalière de remodeler des noms vieux et familiers, mais si on reconnaît l'autorité du *Board* de Washington, le changement s'opérera probablement de lui-même et sans bruit et tout le monde finira par s'habituer à la nouvelle appellation. Les Américains auront une conquête de plus à leur actif.